

II. BAGDAD

Le monde après la guerre du Golfe

28 février 1991 : la seconde guerre du Golfe est finie, et les masques sont tombés.

Les femmes et les hommes de bonne foi qui ont pu croire, jusqu'en janvier 1991, à une guerre pour le droit, qui, même après le 15 janvier, ont espéré en une guerre pour la libération du Koweït et pour la démocratie, ceux-là, les yeux dessillés par la « semaine des dupes » du 15 au 23 février où l'Irak offrit en vain sa reddition, ont dû se rendre à l'évidence. Il ne s'agissait rien moins que de la destruction d'un État, de la lapidation d'un peuple. Certes, le prétexte était excellent : la folle agression de Saddam Hussein, sa stupide obstination, ses promesses de nouveaux crimes, même pas suivis d'effets... Mais dès que le criminel fit mine de capituler, on vit l'acharnement des justiciers, mégotant chaque minute de bombardement : « Pas si vite ! Il reste encore un pont debout, encore une usine en état de marche, encore une canalisation à crever ! »

Plus honteuse encore, si l'on ose dire, fut la paix – ou déjà la troisième guerre du Golfe ? Sitôt revenue, la dynastie des al-Sabah entendit

rétablir sa dictature patrimoniale au mépris des forces démocratiques de la résistance koweïtienne. Quant à l'armada du Droit, dont le chef suprême, George Bush, venait à peine d'appeler le peuple irakien à l'insurrection contre Saddam, elle adopta, dès l'insurrection déclenchée du nord au sud de l'Irak, et à l'écœurement de ses propres officiers, l'attitude de Bismarck face à la Commune de Paris²⁴ : rendre au régime vaincu les moyens de réprimer dans le sang l'insurrection populaire. Violant un accord de cessez-le-feu à peine signé, les hélicoptères de Saddam eurent le droit de redécoller pour asphyxier – comme trois ans auparavant ! – Kurdes et chi'ites... Devant le tollé de l'opinion publique occidentale, horrifiée par le cynisme d'une telle « *realpolitik* », au spectacle des millions de réfugiés kurdes pourchassés par l'armée du « nouvel Hitler » rétabli par Bush dans ses droits de boucher des peuples irakiens, la coalition se résigna à une bien tardive opération humanitaire... une fois les Kurdes « palestiniés ». Les grands n'aiment les peuples qu'une fois qu'ils sont à terre, surtout si leur misère est photogénique²⁵.

Pis encore : une fois Saddam Hussein vainqueur de l'insurrection qu'on avait appelée à le renverser, on maintint l'embargo alimentaire sur le peuple irakien – il dure encore à l'heure où j'écris ces lignes –, comme si en torturant un

peuple on allait convaincre son dictateur de démissionner !

Un monde nouveau se lève sur les décombres de l'Irak, à l'opposé de celui que promettait la chute du Mur de Berlin. Un monde à nouveau coupé en deux, mais cette fois entre le Nord – avec ses honorables correspondants dans les palais du Sud – et le Sud – avec ses ambassadeurs dans les banlieues du Nord.

LE CAS SADDAM

Tout avait pourtant bien commencé. La condamnation de l'Irak, après tant de crimes impunis, était pour la première fois assortie de sanctions immédiates. Enfin, les Nations unies devenaient l'architecte et l'exécutant d'un monde de droit... On ne s'inquiéta pas trop de cette confusion du judiciaire et de l'exécutif – on eut tort : en évinçant d'emblée la Cour de La Haye, on a peut-être déjà choisi d'évacuer toute solution fondée sur le droit. Très vite aussi, les protestations fusèrent : ces « justiciers » avaient couvert tous les crimes du Baas irakien (agression de l'Iran en 1980, gazage des Kurdes en 1988...) et laissé passer tant de crimes équivalents... On les fit taire : « Il faut bien commencer un jour. Commençons par Saddam ; on verra ensuite pour les autres. »

Mais était-ce bien crédible ? Allait-on voir,

dès le Koweït libéré, un nouvel embargo imposer à Israël le respect des résolutions de l'Onu, Obliger la Turquie à l'évacuation de Chypre et la Syrie à celle du Liban ? On peut parier sur l'avenir. Certes, jamais comme après cette guerre on n'entendit dans les chancelleries d'aussi fermes déclarations : « Cette fois, il faut faire quelque chose pour les Palestiniens... pour le Liban... régler le problème chypriote...²⁶. » Il semblerait qu'une dette ait été contractée à l'égard de l'idée de droit.

Cette dette sera-t-elle honorée ? Les négociations de paix engagées entre Israël et les pays arabes aboutiront-elles ? Je le souhaite ardemment. Mais ce n'est pas seulement le passé – l'avant-2 août 1990 – ou le présent – le traitement de la question kurde – qui m'inquiètent. À mon sens, la composition même du front anti-Saddam, après le 2 août, et non avant, augurait aussi négativement de l'avenir que le passé plus lointain. Car c'est après le 2 août et la résolution 660 que Hosni Moubarak organisa le grand bond en arrière de la démocratie égyptienne, après le 2 août que la Syrie se vit reconnaître la tutelle sur le Liban ; c'est après le massacre de l'esplanade d'al-Aqsa, le 8 octobre 1990, qu'Israël foula aux pieds une nouvelle résolution du Conseil de sécurité ; c'est le 6 novembre que l'Arabie Saoudite, qui accueillait sur son sol une armée de l'Onu, renia cyniquement la Déclara-

tion universelle des droits de l'homme en réprimant une manifestation de femmes prétendant exercer leurs droits ; c'est le 14 janvier que l'URSS intervint en Lituanie ; le 15 janvier, avant toute chute de Scud, qu'Israël imposa un couvre-feu permanent et préventif sur les territoires occupés...

Comment les défenseurs de la croisade du droit ont-ils pu oublier un seul instant la propriété fondamentale du droit, l'universalité ? Qu'un droit qui, d'emblée, ne s'exerce qu'en faveur des richissimes Koweïtiens, et qu'on oublie dès qu'il s'agit des Palestiniens parqués dans leur ghetto, non seulement ne mérite pas le nom de droit, mais ridiculise l'idée de droit ?

La première vérité sur la guerre du Golfe était évidente, dès les premiers jours, pour qui savait lire : ni plus ni moins que la destruction, le démantèlement de la puissance irakienne. S'il s'agissait d'obtenir l'évacuation du Koweït, l'embargo aurait suffi : croit-on que les Sud-Africains avaient moins à perdre en renonçant à l'apartheid que Saddam en renonçant à un Koweït privé de toute utilité par ce même embargo ? Pourtant, l'embargo-passoire sur l'Afrique du Sud parvint en quatre ans à des résultats décisifs. Le problème avec l'embargo sur l'Irak, c'est qu'il risquait de marcher beaucoup plus vite. « Scénario catastrophe », avoua-t-on bien fort en février 1991, mais *mezza*

voce dès le mois d'août 1990 : Saddam se retirant du Koweït avec son complexe militaro-industriel intact !

Il faut reconnaître là un véritable problème que les adversaires de la guerre, et donc les partisans de l'embargo – appelons-les ici les « pacifistes » –, ont trop laissé dans l'ombre. La puissance militaire de l'Irak, à laquelle avaient contribué tous les États de la coalition, URSS comprise, du temps de la première guerre du Golfe, combinée avec la nature impérialiste du Baas irakien, constituait un véritable danger permanent pour la région. Les buts de l'embargo auraient dû être étendus, par une résolution spécifique, au désarmement chimique et nucléaire de l'Irak, à un redimensionnement de son armement conventionnel. Rappelons tout de même que c'est dans les rangs des pacifistes qu'on retrouva ceux qui, dans le silence fracassant des médias, avaient dénoncé pendant dix ans les ventes d'armes à l'Irak agresseur de l'Iran²⁷...

Comment, alors, comprendre ce retournement de l'Occident contre son ancien allié irakien ? Comme toujours : d'abord pour faire disparaître les traces de complicité. Il y a un aspect « exécution du monstre de Frankenstein » dans cette affaire, dont le cas Noriega aura été la répétition générale. Nasser a toujours soutenu que Saddam Hussein était, comme

Noriega, un agent de la CIA. En tout cas, il servit fidèlement les intérêts apparents de l'Occident jusqu'à ce que, un jour, celui-ci s'alarme de l'autonomie croissante du petit monstre. Il fallait le détruire, et pour cela saisir sa première erreur, voire lui tendre un piège²⁸.

Mais, comme Noriega, l'ancien allié réussit immédiatement à polariser autour de lui la haine latente des masses contre le « sionisme et les Américains ». Dans tous les pays arabes qui avaient, depuis quelques années, connu un début d'évolution démocratique (Algérie, Tunisie, Jordanie, Yémen), la mobilisation populaire détermina la position de leur gouvernement : contre la coalition. Seules les dictatures, excepté la Mauritanie et le Soudan, soutinrent la coalition. La mobilisation anticoalition fut même une grande occasion d'émancipation de l'opinion publique marocaine contre le pouvoir de Hassan II. C'était à prévoir, malgré l'aveuglement volontaire des intellectuels du camp belliciste. Pourtant, cette haine pouvait être désamorcée : il eût suffi que le Conseil de sécurité prît l'engagement solennel de régler parallèlement le problème palestinien, de faire appliquer sa résolution 242 ordonnant l'évacuation des territoires occupés par Israël. Mais c'eût été « verser une rançon à l'agresseur » ! Drôle de raisonnement : la 242 n'avait guère qu'un petit quart de siècle d'ancienneté sur la 660... On

préféra donc la tactique habituelle : face à une « créature de Frankenstein » (hier l'Iran, aujourd'hui l'Irak), rassembler une coalition d'aussi présentables créatures (de Fahd à Assad)... préparant ainsi une troisième guerre du Golfe.

Pourquoi ce choix apparemment absurde ? Parce que le nationalisme arabe et islamiste renaissant autour de Saddam dépassait très largement le danger représenté par le seul régime baasiste. Derrière le régime, c'était l'État-nation irakien qui devenait dangereux : seul pays du Machrek à peu près viable, réunissant à la fois pétrole, eau et population, candidat à la puissance nucléaire dans un monde arabe lui-même en proie à la fièvre islamiste, dernier défi à l'arrogance occidentale après la débâcle du communisme²⁹.

Détruire l'Irak, tel était donc le premier objectif de cette guerre. L'Irak en tant que pays, et pas tant le régime baasiste, ni même le pouvoir de Saddam Hussein, et surtout pas l'Irak en tant qu'État tampon tel que l'avaient créé les Anglais. Certes, George Bush aurait préféré que surgisse du sein de la dictature un successeur plus présentable et plus soumis. Mais, entre le maintien de Saddam et une révolution menée par l'opposition irakienne – où se retrouvaient Kurdes, islamistes, communistes, etc. –,

le choix fut vite fait : ce n'était pas vraiment après Saddam qu'on en avait.

Dès l'attaque aérienne du 17 janvier, le peuple de Bagdad avait été privé d'eau et d'électricité. Au total, l'Irak aura reçu l'équivalent d'une demi-douzaine de bombes comme celle de Hiroshima. Même après l'évacuation du Koweït, la reconstruction lui est restée interdite. Le peuple irakien, ramené des dizaines d'années en arrière, patauge entre les ruines dans les flaques polluées, menacé par la famine et les épidémies.

Le coût de cette victoire – la lapidation d'un peuple – est évident : la haine de toute une région, le discrédit des valeurs occidentales, le triomphe probable de l'islamisme dans plusieurs pays à la faveur des éventuels scrutins démocratiques, comme cela a failli se produire, un an après, en Algérie. Ce coût, selon toute probabilité, avait été intégré par les décideurs. Il dépassait pourtant l'avantage de la destruction de l'Irak. On a donc considéré en haut lieu que, de toute façon, les tensions entre Nord et Sud ne pouvaient que s'accroître, et que des intérêts supérieurs étaient en jeu, qui dictaient, dès lors, une politique de force contre une puissance militaire émergeant aux portes du *limes*. Lesquels ? C'est ce qu'il faut maintenant examiner.

Mais avant de discuter les deux « mobiles réels » couramment invoqués pour expliquer ce